



«Aider à orienter et cibler les décisions en santé publique»

03/12/2008 12:00

A l'occasion des 10 ans de l'Institut de veille sanitaire (InVS), Françoise Weber, à la tête de l'organisme depuis décembre 2007, revient sur son rôle d'alerte, d'expertise et d'aide à la décision en santé environnementale et au travail.

imprimer le document

Envoyer ce document

Zoom sur le contenu

dans le JDLE

L'InVS veille à la santé mentale des travailleurs

L'InVS fait un lien entre AZF et un mal-être psychologique

Maîtriser

par **Sabine Casalonga**
 Réagir à l'article



Produits

Nanotechnologies: les risques absents des médias allemands
 05/12/2008
 Reach: 4.409 entreprises françaises ont réussi leur pré-enregistrement
 03/12/2008
 Le règlement SGH adopté par les Etats membres
 02/12/2008

Santé au travail

TMS: en tête des maladies professionnelles en 2007
 04/12/2008
 PLFSS 2009: adoption du texte final par le Parlement
 01/12/2008
 Déclaration d'accident de travail : recevabilité d'une déclaration informelle d'un accident de trajet
 01/12/2008

Management

Stress au travail: signature de l'accord
 27/11/2008
 AT: refus de reconnaître la faute inexcusable de l'employeur
 10/11/2008
 Précisions sur les modalités de recours à un expert par le CHSCT
 28/10/2008

Droit/Fiscalité

Pré-enregistrement de Reach: l'Echa met en ligne un plan B
 01/12/2008
 Pré-enregistrement de Reach: la France sera-t-elle dans les temps?
 24/11/2008
 Directive Jouets: le Parlement restreint l'usage des CMR et des métaux lourds
 21/11/2008

Politique/Société

Reprotoxiques: un futur logo dédié aux femmes enceintes et aux enfants
 26/11/2008
 Fertilité humaine: les perturbateurs endocriniens sur la sellette
 19/11/2008
 PNSE II: les principaux volets du

Seriez-vous intéressé par un service de veille internationale pour suivre l'actualité juridique en Environnement à l'étranger ?

- Uniquement Europe des 27
- Europe des 27 + Etats-Unis + Canada

Pourquoi la création de l'InVS?

La succession de plusieurs crises sanitaires (sang contaminé, «vache folle») avait mis en évidence l'insuffisance de la France en termes de moyens professionnels d'expertise en veille et surveillance sanitaire. La création de l'InVS répondait donc au double objectif de professionnalisation de la veille sanitaire sur le modèle des Centers of Disease Control d'Atlanta (Etats-Unis) et de séparation de l'évaluation et de la gestion des risques.

Quelles sont les missions de l'institut?

Principalement la surveillance continue de l'état de santé de la population, la veille et l'alerte ainsi que l'appui à la gestion des crises sanitaires. A la différence des autres agences comme l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset), chargée de la surveillance des risques, l'InVS surveille la population, quelle que soit la nature des risques à laquelle elle peut être exposée (agent infectieux, pollution).

Dans quels domaines l'InVS intervient-il?

Dans tous les domaines (maladies infectieuses, santé environnementale, santé au travail, maladies chroniques et traumatismes, cancer). Historiquement, l'InVS a beaucoup travaillé sur les questions de pollution, notamment à partir d'un dispositif d'alerte et de surveillance de la qualité de l'air installé dans 9 grandes villes françaises. Ainsi, nous avons pu montrer l'impact des particules fines polluantes de l'air sur le taux de mortalité, particulièrement cardiovasculaire. L'InVS peut également mener des investigations locales lors de la détection de cas groupés de cancers ou de pollution autour de sites. Après l'accident industriel d'AZF, le suivi d'une «cohorte» pendant 5 ans a mis en évidence l'importance des troubles auditifs et psychologiques au sein de la population. Actuellement, une étude en Aveyron tend à évaluer les impacts sanitaires de la présence de métaux lourds sur un site industriel.

Dans quelle mesure les études influencent-elles les décisions publiques?

Par définition, notre métier, l'épidémiologie d'intervention, consiste à apporter des éléments permettant d'orienter et de cibler les décisions en santé publique. Les études sur les effets de la dioxine chez les populations riveraines d'incinérateur sont à cet égard exemplaires. Les épidémiologistes de l'InVS ont montré, et c'était inattendu, que la voie d'exposition principale aux dioxines était alimentaire –via la consommation d'œufs et de lait- plus qu'atmosphérique. Dans une autre étude, ils ont démontré un taux élevé de cancers chez les femmes, associé à la pollution des incinérateurs. Dans les années 80, avant même la publication des résultats, la mise en œuvre d'une réglementation a permis de réduire fortement les émissions polluantes des incinérateurs.

Quelles sont les contributions de l'InVS en matière de santé au travail?

L'étude des maladies et des risques professionnels constitue un thème central à l'InVS depuis sa création. Une étude sur le cancer de la vessie a notamment été à l'origine d'une amélioration des mesures de prévention et de prise en charge pour cette pathologie jusqu'alors rarement reconnue comme maladie professionnelle. Autre exemple, une analyse de la mortalité par cancer du poumon par secteur d'activité professionnelle, conduite en 2007, a permis d'identifier les salariés les plus à risque: ceux qui travaillent dans l'imprimerie.

En matière de surveillance, le réseau Sentinelles de l'InVS, qui regroupe plus de 1.000 médecins du travail, contribue à la veille et la surveillance sanitaire ainsi qu'à l'alerte sur les risques émergents au travail. Une étude a ainsi mis en évidence que les troubles de l'épaule étaient un trouble musculo-squelettique (TMS) très fréquent chez la femme.

projet
17/11/2008

Europe des 27 +
Etats-Unis + Canada
+ Brésil + Chine

ok

Une approche locale est-elle encore pertinente à l'heure où la majorité des réglementations est d'origine européenne?

Les études locales sont adaptées à des interventions sur des sites pollués aux périmètres limités. En revanche, dans le cas d'une pollution plus large, comme la pollution aux polychlorobiphényles (PCB) qui touche plusieurs bassins fluviaux et différentes régions, l'InVS a opté pour une étude nationale, en lien avec l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa). Cela permet également d'augmenter la puissance statistique des résultats. L'InVS participe aussi à plusieurs programmes de surveillance européens, par exemple concernant la surveillance de la qualité de l'air. Il coordonne également une harmonisation des dispositifs de certificat de décès visant à faciliter la conduite d'études de mortalité à l'échelle européenne.

La réorganisation prévue des agences sanitaires impliquera-t-elle l'InVS?

Lors d'une discussion au Parlement, le 12 novembre, la ministre de la santé Roselyne Bachelot a rappelé la nécessité de préserver la situation particulière de l'InVS, soulignant que le périmètre de l'InVS et sa position au centre du dispositif de sécurité sanitaire devraient être conservés. Une fusion avec d'autres agences sanitaires aurait en effet risqué de faire perdre à l'InVS son caractère généraliste et pluridisciplinaire primordial dans un contexte de menaces multiples. Le budget 2009 pour un effectif de 384 personnes, principalement des épidémiologistes, sera de l'ordre de 58 millions d'euros, en progression par rapport à celui de 2008.

Quelles sont les prochaines priorités pour l'InVS?

Nous réfléchissons à la mise en place de nouveaux outils. Nous étudions ainsi la création d'un dispositif de surveillance en santé environnementale, à grande échelle, concernant une population de plusieurs dizaines de milliers de personnes, sur le modèle des «cohortes» suivies en Allemagne et aux Etats-Unis. Parallèlement, nous avons initié une réflexion sur la façon d'intégrer les outils de biosurveillance (1). Un colloque sur ce thème a été organisé dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. Enfin, la conception d'un système automatisé de recensement des cancers sur l'ensemble du territoire -contre seulement 20% aujourd'hui- est en cours.

(1) Il s'agit de l'utilisation d'organismes vivants pour surveiller la qualité d'un milieu. Chez l'homme, il s'agit de mesurer dans les liquides et les tissus biologiques (sang, urine, lait maternel...) des bio-marqueurs signes d'une exposition à des substances toxiques.

Vos commentaires

2 commentaires

Ajouter un commentaire 

Stan Bontems

oyez ;

Il s'agit probablement d'un oubli , les récentes recherches sur l'impact de l'environnement sonore en matière de santé au travail et sur les comportements psychologiques devraient intéresser l'InVS . La pollution sonore est immatérielle et inévitable ; nous devons donc la surveiller ardemment , se donner les moyens de développer la recherche , la prévention , la surveillance en évitant de focaliser sur les "bruits" gênants qui ne sont que formes d'émergences pour écouter notre "fond sonore" ... un nouveau paradigme de l'écoute ?
jeudi 4 décembre 2008 - 15:00

Laurent TURIN

Vaccins.

Que peut nous dire l'InVS sur les effets des vaccins, en particulier le vaccin contre l'hépatite B ?
mercredi 3 décembre 2008 - 18:32